

Bulletin
de la Grande Loge
de France

NOUVELLE SÉRIE

— N° 15 —

1^{ER} JUIN 1933

Le Comité Exécutif a terminé ses travaux par l'adoption de deux résolutions. Le principe en avait été admis lors de la discussion sur les événements d'Allemagne et plusieurs textes avaient été présentés. L'accord s'étant fait sur les grandes lignes des résolutions à prendre, le F. V. Louis Doignon a été chargé de mettre au point des textes définitifs, qui ont recueilli l'approbation générale (sauf la voix du F. V. Tomitch, qui, n'étant pas muni d'instructions spéciales de son Ob. V., a cru devoir s'abstenir). Voici ces textes. Ils seront communiqués à toutes les Obéd. V., adhérent ou non à l'A. M. I. On peut être sûr qu'ils auront un retentissement considérable :

I. — *Le Comité Exécutif de l'Association Maçonnique Internationale, réuni à Bruxelles le 6 mai 1933,*

Profondément ému par les violences et les mesures d'exception dont sont l'objet, dans certains pays et particulièrement en Allemagne, plusieurs catégories de citoyens, en raison uniquement de leurs origines, de leurs croyances ou de leurs opinions,

Fidèle aux principes de liberté, de tolérance et de justice qui sont à la base de l'Ordre Maçonnique,

Stigmatise devant la conscience humaine ces procédés de persécution, indignes de nations civilisées,

Assure toutes les victimes de sa sympathie agissante,

Et invite toutes les puissances maçonniques du globe à s'unir pour assurer le respect des principes de liberté et de dignité humaines, qui sont l'honneur de notre civilisation.

II. — *En présence du désordre moral et matériel que présente actuellement le monde,*

Angoissé par le spectacle des conflits de tous ordres qui dressent les hommes et certaines collectivités les uns contre les autres et risquent de ramener les peuples vers un nouvel état de barbarie,

Le Comité Exécutif de l'Association Maçonnique Internationale, réuni à Bruxelles le 6 mai 1933,

Proclame sa foi dans la perfectibilité de l'homme et des organisations sociales et en l'avenir de l'humanité et de la civilisation,

Fidèle aux principes qui sont à la base de la Maçonnerie Universelle, plaçant la raison au-dessus des instincts et des passions, il invite toutes les Obédiences à poursuivre l'établissement des principes d'une morale universelle, propre à tous les peuples, applicable dans toutes les conditions et susceptible, grâce à une étroite collaboration entre peuples et individus, de résoudre les différents problèmes sociaux dans le sens de l'harmonie et de la paix.

Allemagne

▲ Il n'est pas possible encore de donner un exposé détaillé de la situation maçonnique en Allemagne. Les informations reçues en France sont encore incomplètes et certaines méritent d'être vérifiées. Nous nous bornerons à publier celles dont l'exactitude est certaine et que nous avons empruntées aux publications maç. allemandes.

La Grande Loge Symbolique Allemande a adressé aux Grandes Loges étrangères, notamment aux Grandes Loges de New-York,

d'Angleterre, de France, de Tchéco-Slovaquie et de Suisse, le télégramme suivant :

« *Hambourg, 28 mars.*

« *Expliquez les horribles nouvelles comme des mensonges éhontés et demandez d'urgence une intervention contre ces excitations dans l'intérêt de la compréhension entre les peuples. — Grande Loge Symbolique.* »

Un télégramme analogue a été expédié à la Grande Loge de France par la Fédération Maçonnique « Au Soleil Levant » :

« *Dresde, 31 mars.*

« *Dans l'intérêt de la paix des peuples, vous prions agir avec tous vos moyens contre la propagande antiallemande non fondée. — F. Z. A. S., Hambourg.* »

Dans le même temps, la dissolution de la Grande Loge Symbolique Allemande était décidée. L'annonce en a été faite par la circulaire suivante, signée du Grand-Maître Léo Muffelmann :

Berlin, le 29 mars 1933.

*Aux Loges de la Grande Loge
Symbolique d'Allemagne.*

TT.: CC.: FF.:,

Le Grand-Maître et le Grand Conseil de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne ont pris, à la date des 27-28 mars 1933, la résolution suivante :

« *La Grande Loge Symbolique d'Allemagne est mise en sommeil. L'Association déclarée sous le nom de Grande Loge Symbolique d'Allemagne est dissoute. Sa radiation a déjà été effectuée au Registre des Associations de Hambourg, à la date du 28 mars. Le Frère Grand-Trésorier actuel reçoit pleins pouvoirs pour liquider au mieux la situation financière.* »

Exposé des motifs

Depuis le jour de sa fondation, la Grande Loge Symbolique d'Allemagne a travaillé de toutes ses forces à réaliser le programme tracé par les « Anciens Devoirs ». C'est sur la base des « Anciens Devoirs » qu'elle a construit, et elle ne s'est jamais écartée de cette base fondamentale. En dehors du travail sur l'individu, du perfectionnement moral individuel, elle s'est donnée tout entière à l'idéal de la concorde internationale, à la création de la chaîne d'amour entre tous les hommes.

Mais actuellement, ce dernier aspect de son œuvre court le danger d'être présenté sous un faux jour. Il s'avère difficile et même impossible de pratiquer franchement et ouvertement les devoirs et de réaliser les buts de la Franc-Maçonnerie, tels qu'ils ressortent des Anciens Devoirs. Des antagonismes — non pas absolus, mais considérés comme tels — se manifestent. En effet, le second alinéa des Anciens Devoirs dit :

« Le Maçon est un sujet paisible de l'autorité civile du lieu où il habite et travaille; il ne doit jamais participer aux séditions et conjurations contre la paix et la prospérité de la Nation, ni se conduire avec déloyauté à l'égard des représentants de l'autorité. »

Et, dans les Principes maçonniques généraux adoptés pour la Grande Loge Symbolique d'Allemagne, on lit :

« La Fédération maçonnique est une association à but moral, et non politique. Elle s'abstient de participer aux luttes de partis, politiques ou religieuses, et interdit d'aborder en Loge tout sujet pouvant donner naissance à des antagonismes politiques ou confessionnels.

« Pour le Franc-Maçon, l'amour de la patrie et les devoirs civiques sont choses sacrées. Il ne voit toutefois nulle opposition entre l'amour de la patrie et l'amour pour tous les hommes. »

Le Grand-Maître et le Grand Conseil pensent toutefois qu'il n'est, à l'heure actuelle, ni utile, ni désirable d'exposer à la discussion le problème de la Franc-Maçonnerie, ni d'exposer la signification des Anciens Devoirs.

Pour ces raisons, le Grand-Maître et le Grand Conseil ont décidé de mettre en sommeil la Grande Loge Symbolique d'Allemagne et, en même temps, de tirer de cette décision ses conséquences juridiques.

Avec nos salutations frat. .,

Signé : MUFFELMANN.

En publiant cette circulaire, l'organe de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne, *Die Alten Pflichten* ajoute :

« La Grande Loge Symbolique est mise en sommeil. Cette Association est rayée du registre des Associations de Hambourg.

« Cette décision était nécessaire et elle a eu l'agrément complet de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne. Il est évident que c'est avec une grande mélancolie que beaucoup de Frères ont vu la Grande Loge suspendre ses travaux.

« En juillet 1930, la Grande Loge Symbolique était fondée. Elle fut mise en sommeil le 27 mars 1933. Durant ce court laps de temps, elle a travaillé dans l'esprit des constitutions maç. des « anciennes charges ». Elle a obtenu l'estime et la considération de tous. C'est en pleine conscience qu'elle a tiré les conséquences de la situation actuelle. »

▲ Les trois Grands-Maîtres des Grandes Loges vieilles prussiennes, le F. . Habicht pour la Grande Loge Nationale mère, le F. . Heeringen pour la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne, le F. . Feistkorn pour la Grande Loge de Prusse, ont envoyé au Chancelier Adolf Hitler le télégramme suivant :

Les trois vieilles Grandes Loges prussiennes gardent le souvenir de leur union intime avec le roi de Prusse et de leur profond dévouement à la Maison Impériale allemande, qu'elles affirmèrent le jour de Potsdam — si plein de signification pour l'Allemagne. Aussi fidèlement que nous avons jusqu'ici rempli notre mission nationale et chrétienne pour le bien du peuple allemand, nous continuerons à

servir fidèlement le gouvernement national et nous mettrons les forces dont nous disposons au service de la reconstruction de notre pays aimé.

▲ La Grande Loge mère Nationale « Aux Trois Globes » a publié la résolution qu'elle a prise au cours de son Assemblée de mars. On lit notamment dans cette résolution :

Durant ce mois, des événements d'une importance vitale pour l'avenir de notre pays ont eu lieu. Comme un orage de printemps, le soulèvement national a éclaté en Allemagne. Nombre d'entraves qui étaient sur notre chemin et qui nous opprimaient moralement sont balayées.

Le chemin de la liberté et de la grandeur future de l'Allemagne est libre.

La Grande Loge attend de ses Loges adhérentes et de chacun de ses membres, individuellement, qu'ils se mettent totalement — comme par le passé et fidèles aux traditions de notre Ordre — au service de la rénovation morale et spirituelle de notre peuple.

Les bases de ce travail sont, d'après les Constitutions générales de notre Grande Loge: Christianisme et Germanisme. La croix et l'épée, symbole du sacrifice à l'amour de la patrie et à l'esprit national, doivent être présents à notre pensée de tous les jours. Le devoir absolu de chaque Maçon germano-chrétien est de combattre pour le droit, la liberté, l'honneur et la défense du peuple allemand.

En particulier, nous voulons, comme l'a dit M. le Chancelier du Reich auprès du Mausolée de notre Fondateur, que les traditions de notre peuple, son histoire et sa culture constituent les sources intarissables d'une véritable force intérieure et d'une rénovation possible.

La grande époque du mouvement national de 1813 — à la préparation duquel un grand nombre d'adhérents des trois GG. LL. vieilles prussiennes ont apporté leur concours — est présente

devant nos yeux. Que leur volonté et leur action nous servent d'exemples :

D'autre part, la misère est grande. C'est pourquoi l'amour pour le peuple doit se traduire par un socialisme senti et pratique. Ce n'est que par l'union du peuple que le chemin de la liberté extérieure sera tracé.

Si nous œuvrons dans ce sens pour le peuple et pour la patrie, nous devons également, forts de notre conscience, ne pas craindre les attaques et les critiques.

Les fondations solides sur lesquelles nous voulons bâtir notre construction spirituelle est notre croyance inébranlable en l'Allemagne et en l'avenir du peuple allemand.

Lui donner tous nos soins est notre devoir le plus sacré. L'Allemagne par-dessus tout et tout pour l'Allemagne!

Le Grand-Maître Habicht et l'ensemble du Comité Directeur de la Grande Loge « Aux Trois Globes » ont donné leur démission.

▲ Les trois Grandes Loges prussiennes ont, par ailleurs, annoncé officiellement, par la voie de la presse, qu'elles renonçaient à toute appellation maçonnique. La Grande Loge-Mère « Aux Trois Globes » aura désormais pour titre : « Ordre National chrétien Frédéric-le-Grand ». La Grande Loge des Francs-Maçons d'Allemagne s'appellera « Ordre Germanique des Templiers ». Quant à la Grande Loge de Prusse, elle renoncera à son doux titre « A l'Amitié » pour prendre un nom profane et moins pacifique.

Une réorganisation intérieure et une réforme radicale des statuts et des rituels accompagnent ces changements de noms. Cette transformation se fait sur les bases suivantes :

1° Rupture complète des relations avec les organisations étrangères;

2° Recrutement exclusivement allemand (sans doute les candi-

datés fourniront-ils leur indice céphalique afin d'assurer le recrutement exclusif des seuls « dolicocéphales blonds » ;

3° Suppression des expressions maçonniques ;

4° Suppression du secret ;

5° Suppression des passages du rituel et du symbolisme relatifs au Temple de Salomon, lequel ayant été bâti en Palestine ne peut évidemment pas être évoqué par de purs Allemands.

▲ La Grande Loge provinciale de Saxe a envoyé un télégramme au gouvernement pour l'assurer qu'elle continuerait à travailler à la grandeur, à l'unité et à la liberté de l'Allemagne, dans un sens conforme au christianisme et au nationalisme, dans l'esprit de son fondateur, Frédéric-le-Grand.

▲ La Grande Loge de Hambourg, en rappelant la lettre adressée par son Grand-Maître Brose à Hitler, en 1931 (voir notre *Bulletin* n° 6, qui en a donné la traduction intégrale), s'est mise en rapport avec le gouvernement et a fait connaître son opinion par une déclaration analogue à celles des Grandes Loges de Saxe et « vieilles-prussiennes ».

▲ La Grande Loge Eclectique de Francfort s'est dissoute.

▲ La Grande Loge « Au Soleil », de Bayreuth, reste dans l'expectative. Son Grand-Maître, le F.°. Kölblin, a donné sa démission. Le Grand-Maître adjoint Beyer assume la direction provisoire de l'Ob.°, mais aucun F.°. n'a accepté la Grande-Maîtrise.

▲ La Section allemande de la Ligue Internationale des Francs-Maçons s'est dissoute.

François COLLAVERI.